

# Mairie de Vouhé

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 2021

**Membres en exercice : 15** *L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept juin, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK*

**Présents : 12**

**Votants : 14**

**Présents :** Monsieur BLASZEZYK Thierry, Madame DIOT-BESNIER Brigitte, Madame PROTEAU Isabelle, Monsieur LAVERGNE Eric, Madame PEREIRA Véronique, Madame LAGEDAMON Lindsay, Madame LJUTOVAC Ketsia, Monsieur OLLIVIER Patrick, Monsieur VACHE Mickaël, Monsieur DARJO Hervé, Madame DAVID Sophie, Monsieur BROUSSE David

**Absents excusés :**

**Absents représentés :** Madame MONTERO Lucinda par Monsieur VACHE Mickaël, Madame ROBIN Gaëlle par Madame PEREIRA Véronique

**Absents:** Monsieur LELONG Vincent

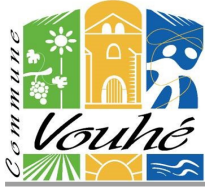
**Secrétaire de séance:** Madame DIOT-BESNIER Brigitte

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 27 mai 2021
2. Organisation des élections départementales et régionales programmées les dimanches 20 et 27 juin 2021
3. Organisation de la soirée du 13 juillet
4. Droits de préemption :
  - chemin des longées cadastré " C 1014 et C 881 "
  - rue de la panetrie cadastré " B 0622 "
  - rue de la macre Blameré " D 0530 "
5. Programmation du prochain conseil
6. Questions diverses

Début de la séance : 19 heures 45

### **1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 27 MAI 2021**

le Conseil approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 27 mai 2021.



# Mairie de Vouhé

## **2- ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES PROGRAMMÉES LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021**

Monsieur le Maire rappelle que le 1er tour des élections départementales et régionales auront lieu à la salle des fêtes ce dimanche 20 juin 2021.

Des permanences d'élus à chaque bureau de vote sont prévues et ce planning est déposé à la salle des fêtes pour information.

Un nouveau planning sera visible avant le 2ème tour prévu pour le dimanche 27 juin 2021.

## **3- ORGANISATION DU 13 JUILLET 2021**

La commune a prévu d'organiser une soirée pour le mardi 13 juillet 2021 au club house.

Au programme :

- Restauration : notre nouveau commerçant ambulant "A moules à l'heure" sera présent de 19h30 à 23h ;
- Retraite aux flambeaux
- Feu d'artifice
- Animation musicale organisée par "SBL Animations" ;
- Buvette gérée par l'association APE "Vous et les Pirates"

## **4- DROITS DE PREEMPTION**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu de :

- Me BOUCHEREAUD Rebecca, une déclaration d'intention d'aliéner pour un immeuble situé "chemin des Longées" cadastré C 1014 et C 0881 ;

- Me BOIZUMAULT Matthieu, une déclaration d'intention d'aliéner pour un immeuble situé "rue de la Panetrie" cadastré B 0622 ;

- Me BORDE Alcide, une déclaration d'intention d'aliéner pour un immeuble situé "rue de la Macre, Blameré".

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas user de son droit de préemption sur ces immeubles.

## **5- PROGRAMMATION DU PROCHAIN CONSEIL**

Le prochain conseil est programmé le jeudi 8 juillet 2021.



# Mairie de Vouhé

## **6- QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion publique sur les "bio déchets" est programmée le vendredi 1er octobre 2021 à la salle des fêtes. Cette réunion organisée par Cyclad, responsable des déchets de la commune de Surgères, a pour but de sensibiliser les habitants de la commune au nouveau dispositif de bio déchets qui sera mis en place dans la commune le dernier trimestre de l'année 2021.

- Monsieur LAVERGNE Eric, 3ème adjoint, explique au Conseil, qu'il a reçu la visite du jury du Label des Villes et Villages fleuris le lundi 7 juin 2021. Cette visite a pour but de valider la conservation de la fleur reçue pour la commune en 2017. Depuis cette année, les plantations florales ne sont pas les seuls critères de sélection. Désormais le patrimoine et les arbres sont désormais pris en considération avec les massifs de fleurs pour le label. La commune doit recevoir prochainement un courrier pour l'informer de la décision du jury, mais elle reste très confiante sur la conservation de cette fleur.

- Madame DAVID Sophie, Conseillère municipale, annonce au Conseil qu'une branche est tombée dans le curé dans la rue du pont blanchet.

- Mme PEREIRA Véronique, informe le Conseil qu'elle a été interpellée par une administrée qui possède un jardin rue du pont blanchet et que du chlore a été déversé dans le curé. Monsieur le Maire s'est rendu sur place et a constaté l'odeur et le décès de poissons dans cette partie de ruisseau. Au vu des dégâts causés et de l'odeur, le déversement d'une vidange de piscine est la cause la plus probable.

Fin de la séance : 21 heures 55

**Affiché en exécution de l'article 32 du code municipal, le 17 juin 2021**